

L'ADC France s'agrandit ! Nouvelle antenne à Vittel !

**Nous souhaitons être proches des consommateurs.
Nous avons donc ouvert une antenne pour les
habitants de la zone de Vittel.**

Cette possibilité nous a été offerte grâce à la conjonction de plusieurs éléments :

- Des propositions de plusieurs personnes de nous aider en recevant les consommateurs.
- L'ouverture d'un P A D (Point d'accès au Droit) dans le cadre du Comité d'Accès Au Droit piloté par le TGI d'Epinal
- La volonté de la Mairie de Vittel d'offrir aux habitants un lieu d'accueil multi services leur permettant d'avoir de nombreux professionnels proches pour les renseigner.

Nous publions l'article paru dans VOSGES MATIN suite à la signature de la convention.

[Article de l'Est Républicain](#)

L'antenne de Vittel a commencé son activité le 11 février 2019. Elle est située dans la MAISON RESSOURCES, 29 Rue François richard, 88800 VITTEL. Vous trouverez un lien ci-dessous qui vous donne plus d'informations pour la trouver :

[Maison ressources](#)

Nos bénévoles recevront les consommateurs selon le calendrier que vous trouverez dans le lien ci-dessous. Il a été établi pour toute l'année 2019. Elles ont lieu le deuxième lundi et le dernier lundi de chaque mois de 14H à 17H.

[Les dates de permanences](#)

Nous vous demandons de venir avec la copie complète de votre dossier ainsi qu'un historique de la situation.

La consultation juridique est gratuite. Elle est sans rendez vous.

Une adhésion sera demandée si nous devons intervenir dans le dossier. Le prix est de 35 ou 47 € avec l'abonnement à la revue trimestrielle. Nous vous communiquons le lien vers le n° 142 qui donne des informations sur la gestion de litiges de la consommation :

[La revue ANTIPAC n° 142](#)

L'adhésion est aussi réalisable par internet avec le lien ci-dessous :

[adhésion ou ré adhésion par ADC LORRAINE](#)

Nous remercions toutes les volontés qui se sont rassemblées pour offrir une aide aux consommateurs de l'ouest vosgien.